

5.1 Eau du robinet

L'ESSENTIEL

La majorité de la population consomme de l'eau du robinet

Sept Ligériens sur dix consomment de l'eau du robinet à leur domicile : 28 % en consomment de façon exclusive et 43 % ont une consommation mixte d'eau du robinet et d'eau en bouteille. Parmi les consommateurs d'eau du robinet, plus de 20 % utilisent un dispositif de filtration (ou une carafe filtrante). Le mauvais goût est le principal motif de non-consommation de l'eau du robinet, invoqué par 65 % des personnes concernées.

Des Ligériens relativement confiants dans sa qualité...

Parmi les différents thèmes concernant l'environnement abordés lors de l'enquête, la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé est celui au sujet duquel les habitants de la région se sentent les mieux informés. C'est également le problème environnemental perçu comme le moins à risque. Ainsi, près des trois quarts des Ligériens se déclarent plutôt bien informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses effets sanitaires et plus de 60 % considèrent que la qualité de l'eau du robinet présente un risque très faible ou quasi nul pour la santé des Français en général.

... mais réticents à sa consommation par les nourrissons et les femmes enceintes

Par contre, plus de 70 % des habitants de la région estiment que la consommation d'eau du robinet n'est pas sans risque pour un nourrisson. La moitié des Ligériens pensent également qu'il est dangereux pour une femme enceinte d'en consommer alors que, en dehors des restrictions particulières d'usage liées à des dépassements momentanés des seuils de qualité, ces populations peuvent consommer l'eau du réseau public.

Les nitrates et pesticides, le plus souvent mis en cause

Cités par respectivement 60 % et 40 % des habitants de la région, les nitrates et les pesticides sont les éléments dont la présence dans l'eau est la plus souvent perçue comme pouvant présenter un inconvénient pour leur santé. La limitation de l'usage des pesticides et engrais, citée par 42 % des Ligériens, est d'ailleurs la mesure jugée la plus efficace pour améliorer la qualité de l'eau du robinet, devant la maîtrise des rejets chimiques industriels (31 %) et le remplacement des tuyaux de plomb (27 %). Il faut également noter à ce propos que 77 % des Ligériens se déclarent prêts à payer 10 % plus cher des fruits et légumes sans pesticides.

Une attente en matière d'information à l'échelle locale

En cohérence avec la proportion relativement importante de consommateurs d'eau du robinet dans la région, près de 80 % des Ligériens sont plutôt satisfaits de la qualité de l'eau du robinet de leur commune. Leurs avis sont par contre partagés concernant l'information. En effet, 40 % des habitants de la région jugent insatisfaisante l'information qu'ils reçoivent sur la qualité de l'eau de leur commune et 4 % indiquent ne pas recevoir d'information. Comme pour la qualité de l'air, cette attente importante en matière d'information locale contraste avec la satisfaction d'une part importante de la population pour l'information générale sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sanitaires.

Des spécificités régionales

Les habitants de la région sont en proportion plus nombreux qu'au niveau national à consommer exclusivement ou occasionnellement de l'eau du robinet à leur domicile (71 % vs 68 % des Français). Ce constat peut être rapproché du fait qu'ils s'estiment mieux informés que les Français sur la qualité de l'eau du robinet et ses effets sanitaires, et qu'ils éprouvent moins d'inquiétude à l'égard de ces risques pour la population générale.

Comme au plan national, la qualité de l'eau distribuée dans la région est globalement satisfaisante et s'est améliorée au cours des dernières années. Toutefois, en cohérence avec une situation régionale moins favorable pour les nitrates, les habitants des Pays de la Loire citent plus souvent que les Français ces substances comme pouvant présenter un inconvénient pour leur santé (62 % vs 54 %). Par contre, les Ligériens craignent moins fréquemment les problèmes liés à la présence dans l'eau de microbes ou de plomb.

5.1.1 Contexte

L'eau, principal constituant du corps humain, est un élément indispensable à la vie. L'organisme humain éliminant en permanence de l'eau par transpiration, voie urinaire ou respiration, un adulte a besoin d'en consommer au minimum 2,5 litres par jour (1 litre apporté par les aliments et 1,5 litre par les boissons) [1]. En France, chaque habitant utilise en moyenne 165 litres d'eau par jour pour les usages sanitaires et domestiques, dont 6 à 7 % pour les usages alimentaires (boisson, cuisson) [1, 2].

L'eau destinée à la consommation est prélevée dans le milieu naturel, dans les nappes souterraines (puits, forages ou sources) ou en surface (rivières, lacs...) [3]. Les écosystèmes aquatiques sont soumis à d'importantes pressions anthropiques qui entraînent une dégradation de ces milieux. La pollution de l'eau, correspondant à une altération de ses qualités naturelles, perturbe les conditions de vie et d'équilibre du milieu aquatique et compromet les utilisations de l'eau. Elle peut être de nature physique (présence de matières en

suspension, modification de la température...), chimique (nitrates, phosphates, métaux et autres micropolluants), organique (ammoniac, sulfures...) ou microbiologique (virus, bactéries...). Elle peut avoir une origine domestique, agricole ou industrielle.

Afin de lutter contre la pollution des milieux aquatiques, la loi sur l'eau de 1992 a mis en place des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), déclinés localement en Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Ces schémas fixent, pour chaque grand bassin hydrographique, les orientations fondamentales pour une gestion équilibrée de la ressource en eau. Au niveau européen, le Conseil et le Parlement ont adopté, en 2000, une Directive-cadre sur l'eau (DCE), imposant aux Etats membres d'atteindre le « bon état » des ressources en eaux d'ici 2015 [4]. Cet objectif est réaffirmé dans la nouvelle loi française sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA, 2006) [5].

Les eaux naturelles destinées à la consommation doivent satisfaire à des normes de potabilité afin de protéger la santé des populations. Elles subissent pour cela des traitements plus ou moins complexes, depuis leur captage jusqu'au robinet. A l'heure actuelle, pour alimenter la population française, environ 30 000 captages puisent 18 millions de m³ par jour dans les eaux souterraines (95 % des captages, 67 % des volumes captés) et les eaux de surface (5 % des captages, 33 % des volumes) [3]. Conformément à la loi sur l'eau de 1992, ainsi qu'à la DCE et d'autres directives européennes, ces points de captage d'eau potable doivent bénéficier d'un périmètre de protection. L'objectif de ce périmètre est d'éviter les pollutions liées aux activités humaines usuelles et de réduire le risque de pollution accidentelle qui pourrait entraîner une contamination de l'eau. Le Plan national santé environnement a fixé des objectifs chiffrés afin de protéger la totalité des points de captage d'eau d'ici 2010 [6]. Dans la région, la protection des captages d'eau potable constitue une action prioritaire du Plan régional santé environnement [7]. Fin 2008, 75 % des captages étaient protégés au niveau national et 69 % dans la région [8, 9].

Les risques sanitaires liés à l'ingestion d'eau du robinet sont essentiellement d'ordre microbiologique et chimique. La contamination microbiologique (bactéries, virus, parasites) peut être à l'origine de cas isolés de gastro-entérites, voire d'épisodes épidémiques ; ces effets sur la santé apparaissent dans les heures ou les jours suivants la consommation d'eau contaminée. Les contaminants chimiques sont susceptibles, quant à eux, d'affecter la santé à moyen ou long terme, sauf dans les cas exceptionnels de pollution accidentelle massive dont les conséquences sanitaires sont immédiates. De nombreuses substances chimiques peuvent avoir des effets sanitaires lorsqu'elles sont présentes dans l'eau en concentration importante. Notamment, l'ingestion de nitrates en excès peut engendrer, essentiellement chez les nouveau-nés, une méthémoglobinémie (capacité réduite du sang à transporter l'oxygène dans l'ensemble de l'organisme). Les nitrates sont par ailleurs suspectés d'être à l'origine de cancers chez l'adulte. Cependant, aucune association n'a pu être établie à ce jour entre la consommation prolongée d'une eau de boisson riche en nitrates et la survenue de cancers dans la population générale. Le plomb à fortes doses dans le sang est responsable du saturnisme, intoxication qui induit des troubles réversibles (anémie,

troubles digestifs...) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, encéphalopathie...). Un excès de fluor dans l'eau de consommation provoque des affections qui vont d'une fluorose dentaire bénigne (dents tachetées) à une fluorose osseuse invalidante (raideur et douleurs articulaires, calcification des ligaments, modification de la structure des os). Il existe également des risques sanitaires plus difficiles à identifier, en lien avec la consommation de doses très faibles de substances chimiques pendant une longue période. Des questions se posent notamment pour les pesticides, terme qui regroupe un très grand nombre de substances de nature très différente. Les résidus de pesticides peuvent être présents dans l'eau de consommation, mais aussi dans les denrées alimentaires (fruits et légumes en particulier) ainsi que dans les sols et l'air. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les apports liés à l'eau ne représentent qu'une faible part des apports totaux par ingestion (environ 10 %). Ce problème ne doit toutefois pas être négligé car l'exposition aux pesticides à long terme pourrait être à l'origine de cancers, de troubles neurologiques et de la reproduction [3, 10-12].

Les risques sanitaires liés à la consommation d'eau sont relativement faibles en France, en raison de la performance du système de traitement et de contrôle des eaux. Les services santé environnement des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass) effectuent des contrôles sanitaires en complément de la surveillance réalisée par les responsables de la distribution de l'eau. Des prélèvements sont effectués sur l'ensemble du système de distribution : points de captage, stations de traitement, réservoirs et réseaux.

Les normes de qualité de l'eau de consommation sont fixées par le code de la santé publique conformément à la directive européenne de 1998 [13, 14]. La qualité de l'eau est garantie par le contrôle régulier d'une soixantaine de paramètres : les caractéristiques organoleptiques de l'eau (couleur, turbidité, odeur, saveur), les paramètres physico-chimiques (température, pH, sodium...) et microbiologiques, les pesticides, les substances indésirables (nitrates, nitrites, ammonium...) et toxiques (arsenic, mercure...). Le code de la santé publique impose également l'information aux consommateurs. Ainsi, les résultats des analyses du contrôle sanitaire sont affichés en mairie, et chaque abonné au service d'eau reçoit annuellement avec sa facture une synthèse sur la qualité de l'eau de sa commune [1].

Globalement, l'eau distribuée en France, et notamment dans les Pays de la Loire, est de bonne qualité. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la qualité de l'eau de consommation tend à s'améliorer. Ainsi, la proportion de la population française alimentée par de l'eau du réseau public non conforme pour les paramètres microbiologiques a diminué de 9 % à 4 % entre 2000 et 2006 [3]. Concernant les pesticides, 9 % de la population a été alimentée par de l'eau non conforme en 2003 contre 5 % en 2006 [15]. Une amélioration est également observée pour les paramètres relatifs aux nitrates entre 2002 et 2006 [3]. En cas de dépassement des exigences de qualité, les autorités sanitaires évaluent les risques sanitaires et peuvent recommander à la population, si nécessaire, de ne plus consommer l'eau du réseau public pour les usages alimentaires.

Selon plusieurs enquêtes d'opinion, la préservation et la protection des ressources en eau constituent une préoccupation de la population. D'après

le Baromètre de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), la pollution de l'eau représente pour les Français en 2007 le troisième problème environnemental le plus important, après le réchauffement climatique et la pollution de l'air [16]. L'enquête réalisée par le centre d'information sur l'eau, en 2008, confirme l'inquiétude grandissante des Français sur les risques de pénurie en eau : six Français sur dix pensent ainsi que l'eau est une ressource limitée [17].

Dans le cadre du Baromètre santé environnement, les Ligériens ont été interrogés sur leurs pratiques, leur niveau d'information et leur représentation des risques sanitaires liés à la consommation d'eau du réseau public, mais aussi sur leur satisfaction à l'égard de l'eau du robinet de leur commune en termes de prix, de qualité et d'information.

5.1.2 Modes de consommation et motifs de non-consommation de l'eau du robinet

Modes de consommation

Sept Ligériens sur dix déclarent boire de l'eau du robinet à leur domicile : 28 % en ont une consommation exclusive et 43 % ont à la fois une consommation mixte de l'eau du robinet et de l'eau en bouteille. Moins de 30 % des habitants de la région consomment uniquement de l'eau en bouteille.

Ces choix varient selon les caractéristiques sociodémographiques.

- Les femmes déclarent plus souvent consommer exclusivement de l'eau en bouteille (32 % vs 24 % des hommes, $p < 0,001$).
- Des différences sont également observées selon le milieu socio-économique. Les agriculteurs se distinguent des autres catégories socioprofessionnelles, ils ont plus souvent recours à une consommation exclusive d'eau du robinet (51 % vs 27 % pour les autres catégories, $p < 0,001$) et sont en proportion moins nombreux à consommer uniquement de l'eau en bouteille (16 % vs 28 %, $p < 0,01$).

- De même, la consommation exclusive d'eau du robinet apparaît plus élevée chez les habitants des communes rurales et ceux des grandes agglomérations que chez ceux des communes de taille intermédiaire (figure 1).
- L'analyse multivariée, qui permet des comparaisons « toutes choses égales par ailleurs », met en évidence un effet du revenu : les personnes disposant de revenus inférieurs à 900 € par unité de consommation (UC) ont une probabilité plus importante de consommer exclusivement de l'eau du robinet que les catégories les plus aisées (cf. annexe 5.1.1).

Parmi les personnes qui consomment de l'eau du robinet (exclusivement ou occasionnellement), 21 % utilisent un dispositif de filtration ou une carafe filtrante.

- Cette utilisation est plus fréquente chez les consommateurs d'eau du robinet résidant dans une commune de moins de 20 000 habitants (24 % vs 17 % des habitants des communes de 20 000 habitants et plus, $p < 0,01$) (cf. annexe 5.1.1).

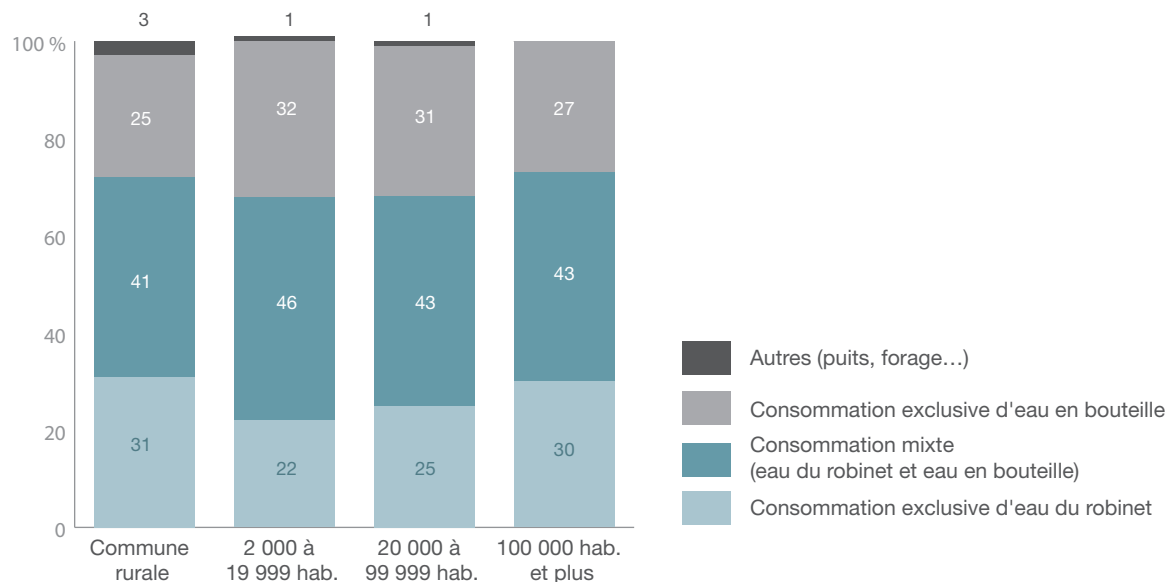
Par ailleurs, le recours à un dispositif de filtration est naturellement associé au mode de consommation de l'eau : les personnes qui consomment exclusivement de l'eau du robinet sont en proportion plus nombreuses à utiliser un processus de filtration que les consommateurs occasionnels.

Enfin, 1 % des habitants de la région déclarent consommer à leur domicile de l'eau issue d'un

puits, d'un forage, d'une source ou d'une fontaine (seule ou en association avec de l'eau en bouteille ou de l'eau du robinet).

Les très faibles effectifs rendent difficile l'analyse de leurs caractéristiques sociodémographiques. Néanmoins, la consommation d'eau issue d'un puits, d'un forage ou d'une source semble plus fréquente chez les agriculteurs (6 %).

Figure 1 : proportion de personnes déclarant consommer à leur domicile « exclusivement de l'eau du robinet », « de l'eau du robinet et de l'eau en bouteille », « exclusivement de l'eau en bouteille » ou « autres », selon la taille de l'agglomération de résidence



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

Motifs de non-consommation

Les personnes consommant exclusivement de l'eau en bouteille ont été interrogées sur la ou les raisons de leur non-consommation de l'eau du robinet. Le mauvais goût constitue le premier motif de non-consommation d'eau du robinet (65 %). La présence excessive de calcaire est évoquée par 43 % d'entre eux. Enfin, l'odeur et le manque de limpidité de l'eau sont mis en avant par 42 % et 27 % des non-consommateurs.

Les arguments en lien avec la santé sont un peu moins souvent cités. Ainsi, 50 % des non-consommateurs disent l'être par manque de

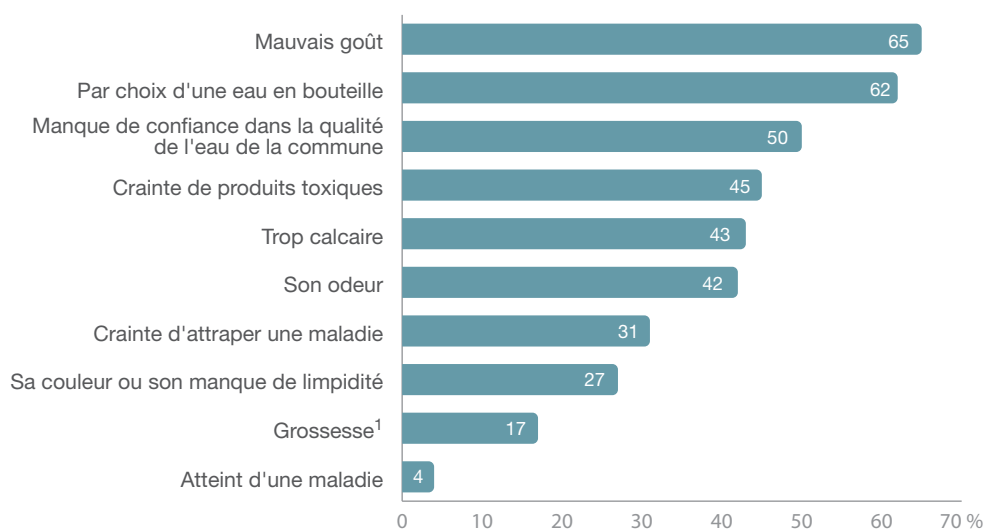
confiance dans la qualité de l'eau de leur commune ; 45 % par crainte de produits toxiques et 31 % par crainte d'attraper une maladie. On peut en rapprocher les personnes qui sont non-consommatrices en raison d'une grossesse (17 % des femmes non-consommatrices) ou d'une maladie (4 %) (figure 2).

Les motifs de non-consommation varient selon les caractéristiques sociodémographiques.

- Les femmes déclarent plus fréquemment que les hommes ne pas consommer d'eau du robinet parce qu'elle est trop calcaire (47 % vs 37 %, p<0,05).

- Les jeunes générations sont en proportion les plus nombreuses à citer l'excès de calcaire comme motif de non-consommation de l'eau du robinet (53 % des 18-34 ans vs 38 % des 35-75 ans, $p < 0,01$). En revanche, elles déclarent moins fréquemment ne pas consommer l'eau du robinet en raison de son odeur (27 % vs 48 %, $p < 0,001$). Par ailleurs, la crainte de produits toxiques est plus souvent exprimée par les personnes âgées de 55 à 64 ans (56 % vs 43 % des autres classes d'âge, $p < 0,05$).
- Les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (ouvriers, employés, agriculteurs et personnes sans profession) déclarent plus fréquemment ne pas consommer d'eau du robinet en raison de son mauvais goût (68 % vs 61 %, $p = 0,07$) et de son odeur (47 % vs 33 %, $p < 0,01$).
- Enfin, les personnes disposant d'un diplôme de niveau bac ou inférieur expriment plus souvent comme motif de non-consommation la crainte de contracter une maladie (37 % vs 13 %, $p < 0,001$) (cf. annexe 5.1.2).

Figure 2 : proportion de personnes déclarant ne pas boire de l'eau du robinet à leur domicile pour les raisons suivantes



Parmi les personnes consommant exclusivement de l'eau en bouteille

1. Parmi les femmes âgées entre 18 et 50 ans (n=234)

Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

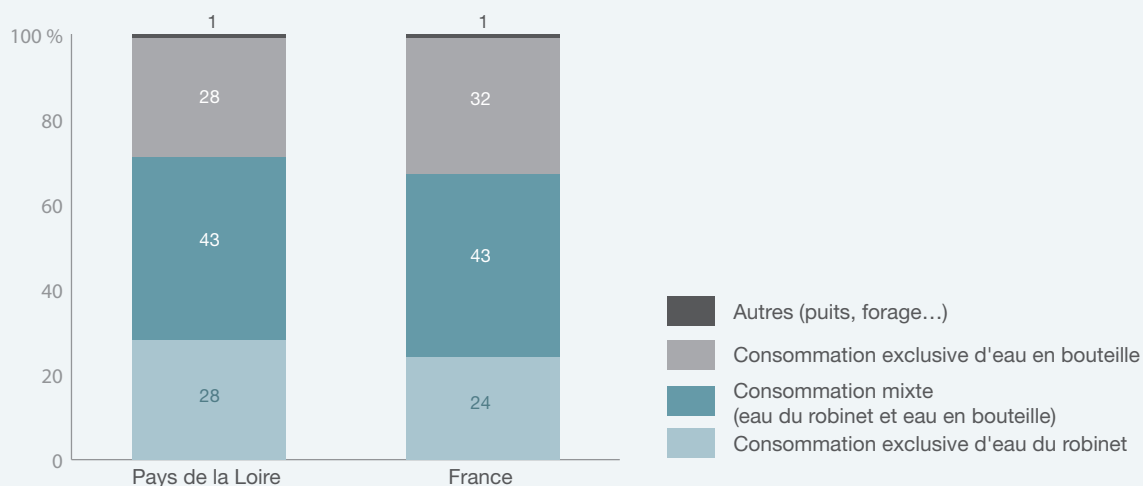
Comparaison à la situation nationale

La consommation exclusive d'eau du robinet est plus fréquente dans la région qu'au niveau national (28 % vs 24 % en France, $p < 0,01$) ; et, en contrepartie, le recours exclusif à de l'eau en bouteille est moins important (28 % vs 32 %, $p < 0,01$).

La proportion de personnes utilisant un dispositif pour filtrer l'eau dans la région, parmi les consommateurs d'eau du robinet, est proche de celle observée au plan national.

Les motifs de non-consommation de l'eau du robinet des habitants de la région sont peu différents de ceux des Français. La seule différence observée concerne l'excès de calcaire, moins souvent évoqué par les Ligériens (43 % vs 55 %, $p < 0,001$).

Modes de consommation d'eau des Ligériens et des Français



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

5.1.3 Opinions sur l'information et représentations des risques pour la santé

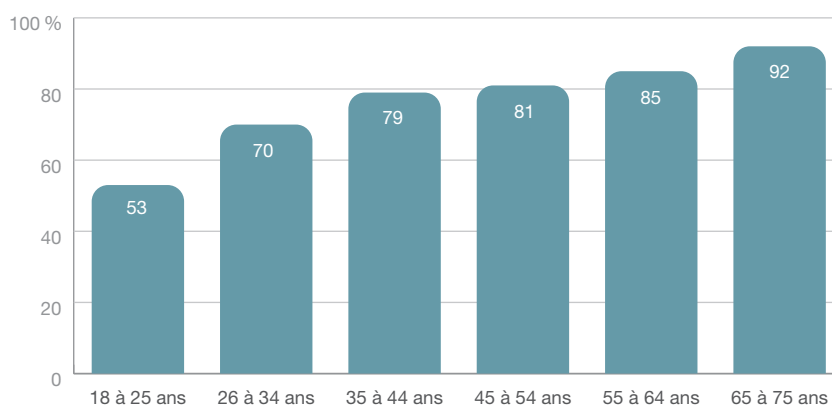
Information sur la qualité de l'eau du robinet et ses effets sur la santé

Interrogés quant à leur sentiment d'information sur dix thèmes environnementaux, c'est au sujet de la qualité de l'eau du robinet et ses effets sur la santé que les Ligériens se sentent les mieux informés : 74 % s'estiment « plutôt bien informés » sur ce thème, 23 % « plutôt mal informés » et 3 % n'en ont jamais entendu parler.

Comme pour la plupart des thèmes environnementaux (cf. chapitre 3, p. 42), les personnes se déclarent d'autant mieux informées sur la qualité de l'eau et ses éventuels effets sanitaires qu'elles sont plus âgées (figure 3, cf. annexe 5.1.3).

Des différences, moins marquées, sont également constatées selon le type d'eau consommée. Les personnes qui consomment de l'eau du robinet (exclusivement ou occasionnellement) se déclarent plus fréquemment bien informées (78 % vs 72 %, $p < 0,01$).

Figure 3 : proportion de personnes déclarant être « plutôt bien informées » sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sanitaires selon l'âge



Parmi les personnes qui ont déjà entendu parler de la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé et qui se sont prononcées

Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

Représentation des risques pour la santé

Le niveau de risque sanitaire associé par les Ligériens à la qualité de l'eau du robinet est nettement plus faible que celui lié aux autres problèmes environnementaux. En effet, 37 % des personnes déclarent que la qualité de l'eau du robinet présente un risque élevé pour la santé des Français en général contre 40 % à 90 % pour les treize autres thèmes proposés lors de l'enquête (cf. chapitre 3, p. 44). 13 % jugent ce risque « très élevé », 24 % « plutôt élevé », 44 % « plutôt faible » et 19 % « quasi nul ».

Les Ligériens ont également été interrogés sur leur représentation des risques sanitaires associés à la consommation d'eau du robinet chez les nourrissons et les femmes enceintes.

Moins de 30 % des habitants de la région estiment qu'un « nourrisson peut être alimenté sans risque avec de l'eau du robinet » et près de la moitié est en total désaccord avec cette proposition. En ce qui concerne la consommation d'eau du robinet chez une femme enceinte, les avis sont partagés : la moitié des Ligériens pensent que cette consommation ne présente pas de risque.

La représentation des risques sanitaires pour la population générale dépend peu des caractéristiques socio-économiques. Seul le sexe semble avoir une influence : les hommes estiment plus fréquemment que ce risque est élevé (39 % vs 35 % des femmes, $p=0,06$).

En revanche, pour les risques liés à la consommation d'eau du robinet chez les nourrissons et

les femmes enceintes, les différences de représentation sont plus marquées.

- Les jeunes générations (18-44 ans) et les personnes les moins diplômées (niveau bac ou inférieur) pensent plus souvent que cette consommation présente un risque.
- Les femmes estiment plus fréquemment que la consommation d'eau du robinet présente un risque pour les nourrissons (76 % vs 67 % des hommes, $p<0,001$).
- Les catégories les moins favorisées (ouvriers, employés, agriculteurs et personnes sans profession) sont également en proportion plus nombreuses à indiquer que cette consommation est déconseillée chez les femmes enceintes (58 % vs 44 %, $p<0,001$) (cf. annexe 5.1.3).

Par ailleurs, la représentation des risques sanitaires est logiquement associée au type de consommation. Les consommateurs d'eau du robinet (exclusifs ou occasionnels) pensent moins souvent que la consommation d'eau du robinet présente un risque pour la santé des Français en général, mais aussi pour des populations spécifiques telles que les nourrissons et les femmes enceintes.

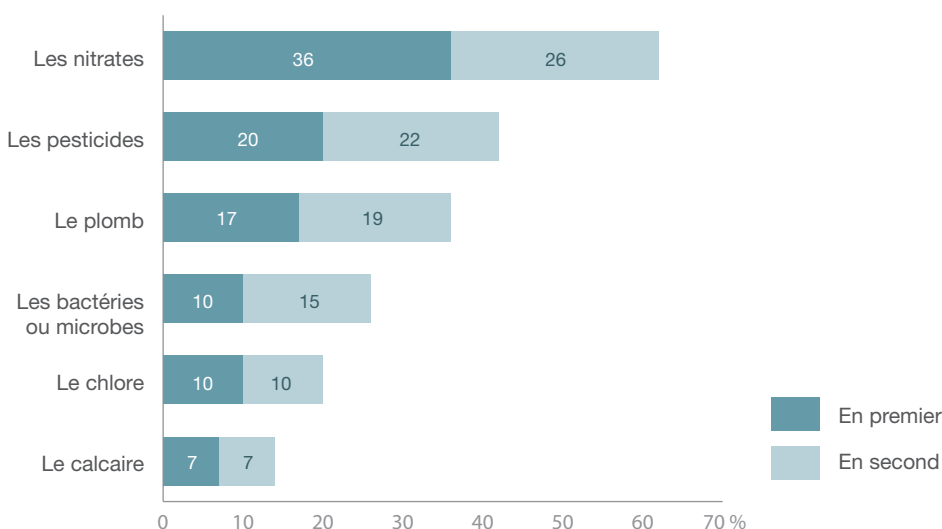
Enfin, les personnes estimant être plutôt bien informées sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sanitaires déclarent moins fréquemment que la consommation d'eau du robinet présente un risque sanitaire pour la population générale, les nourrissons et les femmes enceintes.

Éléments susceptibles de nuire à la santé

Parmi une liste de six éléments présents ou susceptibles d'être présents dans l'eau, les nitrates sont les plus fréquemment identifiés par les habitants de la région comme pouvant présenter un inconvénient pour leur santé en

première ou deuxième position (62 %), suivis des pesticides (42 %) et du plomb (36 %). Les bactéries ou les microbes et le chlore sont mentionnés respectivement par 25 % et 20 % des Ligériens ; le calcaire est l'élément le moins souvent cité (14 %) (figure 4).

Figure 4 : proportion de personnes citant, en premier ou en second, les éléments suivants, présents dans l'eau du robinet, comme pouvant présenter un inconvénient pour leur santé



Parmi les personnes qui se sont prononcées

Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

- Les plus jeunes citent moins souvent les nitrates (50 % des 18-25 ans vs 64 % des autres classes d'âge, $p < 0,001$) et les pesticides (31 % vs 43 %, $p < 0,001$). Ils sont en revanche en proportion plus nombreux à identifier le calcaire comme présentant un risque pour leur santé (27 % des 18-25 ans vs 11 % des autres classes d'âge, $p < 0,001$).
- Des différences sont également observées selon les caractéristiques socio-économiques des enquêtés. Les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (ouvriers, employés, agriculteurs, personnes sans profession) mentionnent moins fréquemment les nitrates (58 % vs 67 %, $p < 0,001$) et plus souvent les bactéries ou les microbes (28 % vs 21 %, $p < 0,001$).

- De même, les personnes disposant d'un niveau de diplôme inférieur au bac ou sans diplôme citent moins souvent les nitrates (59 % vs 69 % des bac+3 et plus, $p < 0,01$). Ces personnes identifient également moins fréquemment les pesticides (37 % vs 54 %, $p < 0,001$), mais sont en revanche en proportion plus nombreuses à craindre le plomb (37 % vs 29 %, $p < 0,05$) et le calcaire (16 % vs 9 %, $p < 0,01$) (cf. annexe 5.1.4).

Les personnes qui consomment de l'eau du robinet (exclusivement ou occasionnellement) citent plus souvent le plomb et moins fréquemment le chlore que les consommateurs exclusifs d'eau en bouteille.

Enfin, les personnes qui s'estiment plutôt bien informées sur la qualité de l'eau et ses éventuels effets sur la santé mentionnent moins souvent le calcaire.

Comparaison à la situation nationale

Les Ligériens s'estiment mieux informés que les Français sur la qualité de l'eau et ses éventuels effets sur la santé (77 % vs 73 %, $p < 0,01$)¹ et éprouvent un peu moins d'inquiétude à l'égard de ces risques sanitaires (37 % déclarent que l'eau du robinet présente un risque élevé pour la santé des Français en général vs 39 % au niveau national, $p < 0,05$). Ils ont un avis peu différent des Français sur la consommation d'eau du robinet chez les nourrissons et les femmes enceintes.

Par ailleurs, les habitants de la région retiennent, plus souvent que les Français, les nitrates (62 % vs 54 %, $p < 0,001$) mais moins fréquemment le plomb (36 % vs 39 %, $p < 0,01$) ainsi que les bactéries ou microbes (25 % vs 27 %, $p = 0,05$) comme éléments susceptibles de nuire à leur santé. En revanche, aucune différence n'est observée pour les pesticides, le chlore et le calcaire.

5.1.4 Satisfaction des usagers vis-à-vis de l'eau du robinet de leur commune

Plus des trois quarts des Ligériens (78 %) se déclarent « plutôt satisfaits » de la qualité de l'eau du robinet de leur commune.

L'information reçue sur la qualité de cette eau est jugée « plutôt satisfaisante » par un peu plus de la moitié des enquêtés (55 %), « plutôt pas satisfaisante » par 41 % et seuls 4 % d'entre eux déclarent ne pas recevoir d'information.

Enfin, concernant le prix de l'eau du robinet dans leur commune, 47 % se déclarent « plutôt satisfaits », 43 % « plutôt pas satisfaits » et 10 % ne se sont pas prononcés.

- Les différences de satisfaction les plus marquées sont observées selon l'âge : les 18-25 ans sont les moins satisfaits de la qualité de l'eau du robinet et de l'information qu'ils reçoivent ; en revanche, ils sont plus souvent satisfaits du prix que leurs aînés (figure 5).
- Les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (ouvriers, employés, agriculteurs et personnes sans profession) se déclarent moins souvent satisfaites du prix pratiqué dans leur commune (53 % vs 41 %, $p < 0,001$). Cette différence se retrouve selon le niveau d'éducation, les personnes les moins diplômées étant les plus critiques envers le prix de l'eau du robinet de leur commune mais aussi envers sa qualité.

- Les habitants des communes de taille intermédiaire (entre 2 000 et 20 000 habitants), qui sont en proportion moins nombreux à consommer de l'eau du robinet, ont également un avis moins favorable sur le prix pratiqué dans leur commune (cf. annexe 5.1.5).
- Enfin, les propriétaires de leur logement, qui reçoivent une synthèse sur la qualité de l'eau avec leur facture annuelle, se déclarent plus souvent satisfaits de l'information que les locataires.

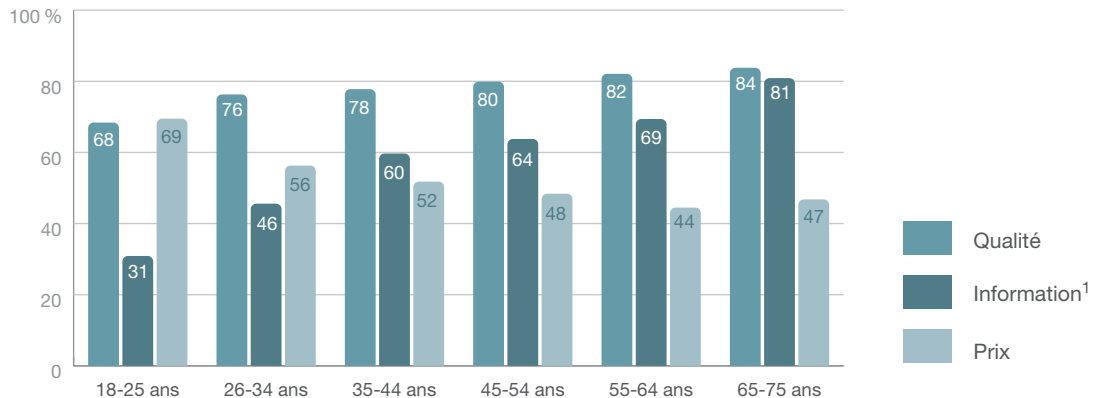
Les degrés de satisfaction à l'égard de la qualité, de l'information reçue et du prix sont étroitement liés ; les personnes satisfaites de la qualité de l'eau du robinet de leur commune se déclarent aussi plus fréquemment satisfaites de l'information et du prix.

De manière générale, les consommateurs d'eau du robinet ont naturellement une opinion plus favorable de la qualité de l'eau du robinet de leur commune que les personnes qui consomment uniquement de l'eau en bouteille.

Par ailleurs, les consommateurs occasionnels d'eau du robinet manifestent une plus grande insatisfaction que les consommateurs exclusifs à l'égard du prix pratiqué au sein de leur commune.

1. Parmi les personnes qui ont déclaré en avoir déjà entendu parler

Figure 5 : proportion de personnes déclarant être « plutôt satisfaites » de la qualité de l'eau du robinet, de l'information qu'elles reçoivent sur la qualité de l'eau du robinet, et du prix de l'eau du robinet dans leur commune selon l'âge



Parmi les personnes qui se sont prononcées pour chaque question

1. Parmi les personnes qui reçoivent de l'information sur la qualité de l'eau du robinet

Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

5.1.5 Opinions à l'égard des mesures de lutte

Restriction des sources de pollution

Parmi les trois mesures proposées lors de l'enquête, la limitation de l'usage des pesticides et engrais est considérée comme la plus efficace pour améliorer la qualité de l'eau du robinet (42 %), devant la maîtrise des rejets chimiques industriels, citée par 31 % des Ligériens, et le remplacement des tuyaux de plomb (27 %).

- Le choix de la mesure la plus efficace n'est pas différent entre les hommes et les femmes.
- En revanche, les jeunes générations retiennent, plus fréquemment que leurs aînés, la maîtrise des rejets chimiques industriels (39 % des 18-34 ans vs 25 % des 35-75 ans, $p < 0,001$) et moins souvent la limitation de l'usage des pesticides et engrais (37 % vs 45 %, $p < 0,01$) (figure 6).
- Par ailleurs, les habitants des communes rurales d'une part et ceux des grandes agglomérations d'autre part désignent plus souvent la maîtrise des rejets chimiques industriels, et moins fréquemment la restriction des pesticides et engrais que les résidents de communes de taille intermédiaire (cf. annexe 5.1.6).

Multiplication des contrôles

Pour une grande majorité des Ligériens (88 %), la multiplication des contrôles est une mesure jugée efficace pour améliorer la qualité de l'eau : 30 % d'entre eux la jugent « très efficace », 58 % « plutôt efficace ».

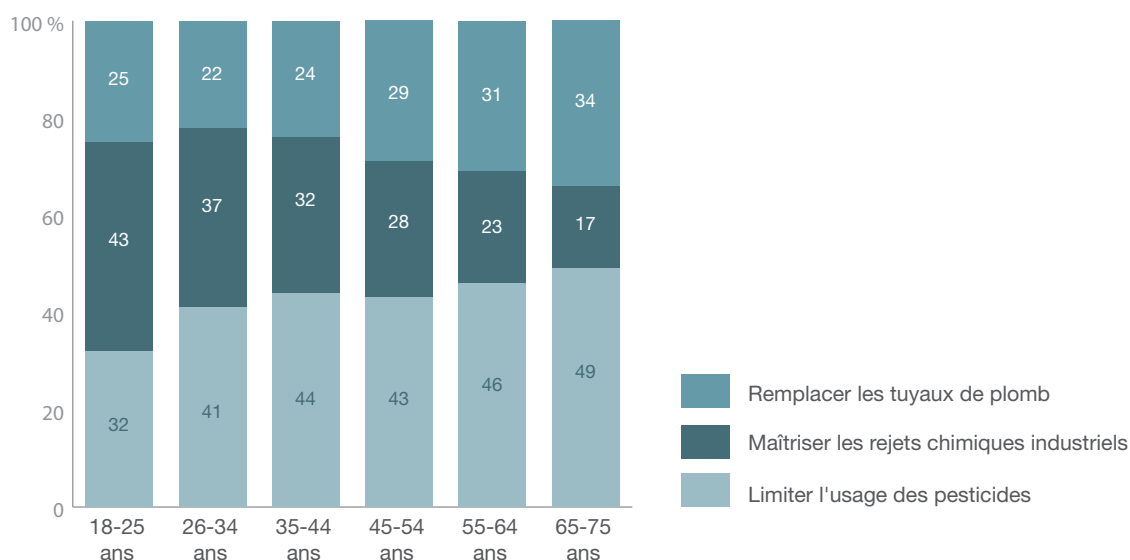
Les agriculteurs (73 % vs 88 % des autres catégories socioprofessionnelles, $p < 0,001$) et les habitants des communes rurales (85 % vs 90 % des habitants des communes de 2 000 habitants et plus, $p < 0,01$) sont les moins favorables à cette mesure (cf. annexe 5.1.7).

L'adhésion à cette mesure est fortement liée à la qualité perçue de l'eau ; paradoxalement, les personnes insatisfaites de la qualité de l'eau du robinet de la commune sont en proportion moins nombreuses à considérer la multiplication des contrôles comme mesure efficace (78 % vs 91 %, $p < 0,001$).

Les personnes mécontentes de l'information et du prix de l'eau du robinet sont également plus réticentes à des contrôles plus réguliers.

En revanche, aucune différence d'opinion n'apparaît entre les consommateurs d'eau du robinet (exclusifs ou occasionnels) et les personnes qui boivent uniquement de l'eau en bouteille.

Figure 6 : proportion de personnes identifiant parmi les trois propositions suivantes la mesure la plus efficace pour améliorer la qualité de l'eau du robinet selon l'âge



Parmi les personnes qui se sont prononcées

Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire, Inpes

Mesures financières

Bien que moins de la moitié des habitants de la région se déclarent satisfaits du prix de l'eau de leur commune, 59 % d'entre eux se disent prêts à payer 10 % plus cher pour avoir une eau du robinet de meilleure qualité.

- Les facteurs sociodémographiques sont peu discriminants ; seul l'âge semble influencer l'adhésion à cette mesure financière. Les jeunes de 18-25 ans sont ainsi les plus hostiles à une

augmentation du prix de l'eau du robinet (54 % vs 60 % des autres classes d'âge, $p=0,08$) (cf. annexe 5.1.7).

Par ailleurs, les personnes insatisfaites du prix sont, naturellement, moins favorables à ces mesures financières (57 % vs 63 %, $p<0,05$). En revanche, les personnes mécontentes de la qualité de l'eau du robinet sont prêtes à payer plus cher pour avoir une eau de meilleure qualité (67 % vs 57 % des personnes satisfaites de la qualité de l'eau, $p<0,01$).

Comparaison à la situation nationale

Le niveau de satisfaction des Ligériens à l'égard de la qualité de l'eau du robinet de leur commune, de son prix et de l'information sur ce sujet n'est pas différent de celui des Français.

La proportion de personnes déclarant ne pas recevoir d'information sur la qualité de l'eau de leur commune est plus faible dans la région qu'au niveau national (4 % vs 7 %, $p<0,01$). Ce résultat peut être rapproché de la part de propriétaires de leur logement qui est supérieure dans la région à la moyenne nationale (cf. chapitre 2, p. 22).

Globalement, l'opinion des Ligériens sur les différentes mesures proposées pour améliorer la qualité de l'eau du robinet n'est pas différente de celle des Français.

5.1.6 Relations entre consommation, représentations des risques sanitaires et satisfaction de l'eau du robinet

La prise en compte simultanée des réponses à un certain nombre de questions concernant l'eau du robinet, par l'analyse multivariée (cf. chapitre 1, p. 17), permet d'identifier quatre profils de répondants : un groupe, les « satisfaits », qui s'oppose à deux groupes d'« insatisfaits », et un groupe de faible effectif réunissant les personnes qui manquent d'information (cf. annexe 5.1.8).

« Les satisfaits » (44 %). Ce premier groupe réunit les personnes qui ont une représentation positive de l'eau du robinet. Elles sont plus souvent satisfaites de la qualité, du prix et de l'information qu'elles reçoivent sur l'eau de leur commune. Ces individus s'estiment plutôt bien informés sur la qualité de l'eau et ses éventuels effets sanitaires, et considèrent plus fréquemment que l'ensemble de la population que la consommation d'eau du réseau public ne présente pas de risque sanitaire pour la population générale et pour des populations vulnérables (nourrissons, femmes enceintes). Ils identifient plus souvent les nitrates comme éléments dangereux pour leur santé. En cohérence avec leurs opinions, ces personnes sont en proportion plus nombreuses à déclarer consommer de l'eau du robinet. Le renforcement des contrôles et le remplacement des tuyaux de plomb constituent pour elles des mesures efficaces pour améliorer la qualité de l'eau. Enfin, ces personnes expriment plus souvent leur désaccord envers une augmentation du prix pour une eau de meilleure qualité.

Les personnes âgées de 45 ans et plus, les personnes propriétaires de leur logement et les citadins (communes de 100 000 habitants et plus) sont en proportion plus nombreuses dans ce groupe. Les classes sociales favorisées (artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures, étudiants ; personnes dont les revenus sont supérieurs à 1 500 € par UC ; bac+3 et plus) sont également mieux représentées que dans l'ensemble de la population.

Ce groupe s'oppose à deux groupes réunissant les personnes qui ne sont pas satisfaites de l'eau du robinet de leur commune (qualité, information, prix). Ces individus pensent également plus souvent que les femmes enceintes et les nourrissons ne peuvent pas consommer l'eau du réseau public sans risque pour leur santé.

Ces deux groupes « *d'insatisfaits* » se distinguent par leur opinion sur l'efficacité de l'augmentation des contrôles pour améliorer la qualité de l'eau :

- le premier groupe, (35 % de l'ensemble de l'échantillon), pense que cette mesure serait efficace. Par ailleurs, ces individus sont plus souvent que l'ensemble de la population, insatisfaits de l'information sur la qualité de l'eau du robinet et ses effets sanitaires, et considèrent que la consommation d'eau du robinet présente un risque élevé pour la santé des Français en général. Ils sont en proportion plus nombreux à déclarer consommer exclusivement de l'eau en bouteille et à estimer que la maîtrise des rejets industriels serait également une mesure efficace pour améliorer la qualité de l'eau du robinet. Bien qu'insatisfaites du prix de l'eau dans leur commune, ces personnes se disent plus souvent prêtes à payer 10 % plus cher pour avoir une eau de meilleure qualité.

Les jeunes âgés de 18 à 34 ans, les locataires de leur logement, les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (ouvriers, employés, agriculteurs et personnes sans profession) et les personnes les moins diplômées (sans diplôme ou avec un niveau inférieur au bac) sont en proportion plus nombreuses dans ce groupe que dans l'ensemble de la population.

- le deuxième groupe, d'effectif plus faible (11 % de l'échantillon) estime, en revanche, que l'augmentation des contrôles ne permettrait pas d'améliorer la qualité de l'eau. Ici, les habitants des communes rurales sont en proportion plus nombreux que dans l'ensemble de la population.

Le dernier groupe rassemble **les personnes qui manquent d'information (10 %)** - Les individus de ce groupe ne se sont pas prononcés sur leur satisfaction du prix de l'eau pratiqué dans leur commune. Ils se déclarent plutôt mal informés sur la qualité de l'eau et ses effets sanitaires, et estiment que la consommation d'eau du robinet présente un risque pour la santé des nourrissons et des femmes enceintes. Ces personnes identifient plus fréquemment le calcaire comme un élément présent dans l'eau dangereux pour leur santé. La proportion de personnes consommant exclusivement de l'eau en bouteille est plus élevée que

dans l'ensemble de la population. Ces personnes sont, par ailleurs, défavorables à une augmentation du prix de l'eau.

Dans ce groupe, les femmes, les jeunes de 18-25 ans, les locataires de leur logement, les personnes disposant d'un niveau bac et les étudiants sont plus souvent représentés que dans l'ensemble de la population.

5.1.7 Discussion

La majorité des Ligériens consomment de l'eau du robinet

Selon le Baromètre santé environnement, plus de 70 % des Ligériens consomment de l'eau du robinet, exclusivement ou occasionnellement, à leur domicile. Ce résultat est cohérent avec l'enquête régionale menée par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) en 2004 lors de laquelle 65 % des individus avaient déclaré consommer de l'eau du robinet [18].

La consommation d'eau du robinet semble particulièrement fréquente chez les agriculteurs, les habitants des communes rurales et ceux des grandes agglomérations. En revanche, elle est moins marquée chez les femmes, plus nombreuses en proportion à déclarer consommer exclusivement de l'eau en bouteille. Ces différences sociodémographiques sont analogues à celles observées dans d'autres enquêtes nationales et plus particulièrement dans l'étude réalisée par le Crédoc en 2001 [19].

La consommation d'eau du robinet est plus fréquente dans la région qu'au niveau national (71 % vs 68 % ; $p < 0,01$). Ce résultat peut sembler en contradiction avec certaines enquêtes nationales qui suggèrent que les habitants des régions de l'ouest de la France consomment moins souvent de l'eau du robinet [19-21]. Ceci s'explique par le fait que ces enquêtes sont basées sur des regroupements de régions au sein desquelles la fréquence de consommation d'eau du robinet peut être très différente. Ainsi, le Baromètre santé environnement réalisé en Bretagne montre une consommation nettement moins fréquente (environ 55 %) de l'eau du robinet dans cette région qu'en Pays de la Loire [22].

Le rôle important des perceptions sensorielles

Les perceptions sensorielles semblent jouer un rôle important dans les habitudes de consommation des habitants de la région. Ainsi, le mauvais goût constitue le premier motif de non-consommation d'eau du robinet (65 %). L'odeur est également

souvent mentionnée, par plus de 40 % des personnes qui ne consomment pas d'eau du robinet.

Ces motifs de non-consommation se retrouvent au niveau national et plus généralement lors des enquêtes françaises d'opinion sur l'eau potable [17, 19, 23, 24]. L'étude régionale menée en 2004 met également en évidence le rôle important du goût et de l'odeur dans les représentations des Ligériens. En effet, lors de cette enquête, les habitants de la région considérant que la qualité de l'eau s'est dégradée, ou au contraire, améliorée, avaient cité comme principales raisons le goût du chlore et l'odeur de javel pour justifier leur appréciation [18].

Les eaux de consommation font l'objet de nombreux traitements avant d'être distribuées, et le chlore est notamment utilisé pour garantir la qualité bactériologique de l'eau durant son transport dans les canalisations jusqu'au robinet. Depuis quelques années, dans la région comme en France, la chloration de l'eau a été renforcée, dans le cadre des plans Vigipirate [25]. Dans la région, la proportion des volumes prélevés provenant d'eaux superficielles, qui nécessitent en général des chloration plus importantes que les eaux souterraines, est plus élevée que la moyenne nationale (56 % vs 33 %) [3, 26]. Malgré cette situation, les Ligériens ne désignent pas plus fréquemment que les Français le mauvais goût ou l'odeur comme motif de non-consommation de l'eau du robinet.

Les Ligériens désignent moins fréquemment que les Français l'excès de calcaire comme motif de non-consommation de l'eau du robinet (43 % vs 55 %). Ceci est cohérent avec le fait que les Pays de la Loire ne font pas partie des régions comme celles du Nord ou de l'Île-de-France où les eaux mises en distribution sont très fortement minéralisées, c'est-à-dire riches en calcaire et/ou en magnésium. Les eaux distribuées dans la région sont majoritairement douces ou moyennement dures, en lien avec la nature du sous-sol et les lieux de prélèvement [3].

La suppression du goût de chlore constitue, avec la réduction de certains minéraux et/ou substances chimiques, l'une des raisons de l'utilisation de dispositifs de filtration par les consommateurs. Selon le Baromètre santé environnement, plus de 20 % des consommateurs d'eau du robinet de la région utilisent un dispositif de filtration ou une carafe filtrante, soit une proportion proche de la moyenne nationale.

Il convient de rappeler que le goût de chlore peut être réduit en laissant l'eau quelques heures au réfrigérateur dans un récipient propre et fermé (bouteille, carafe) [1]. Par contre, les dispositifs de filtration peuvent constituer un foyer de développement de bactéries et donc contaminer l'eau s'ils ne sont pas régulièrement entretenus ou renouvelés.

Des représentations globalement favorables concernant l'eau du robinet et ses effets sur la santé

Près des trois quarts des Ligériens se sentent plutôt bien informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé.

Ce sentiment d'information s'accompagne d'une représentation favorable de la qualité de l'eau du robinet. En effet, la qualité de l'eau du robinet est, parmi les quatorze thèmes environnementaux proposés lors de l'enquête, celui pour lequel le risque pour la santé des Français est perçu comme le plus faible : 63 % des Ligériens considèrent ce risque plutôt faible (44 %) ou quasi nul (19 %) (cf. chapitre 3, p. 44). Cette relative confiance des habitants de la région à l'égard de l'eau du robinet était déjà mise en évidence lors de l'enquête d'opinion menée en 2004 [18].

Les Pays de la Loire se distinguent dans ce domaine puisque les habitants de la région se déclarent plus souvent « plutôt bien informés » que les Français sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sanitaires, et considèrent moins souvent qu'elle présente un risque élevé pour la santé des Français en général. Ceci est cohérent avec la forte proportion de Ligériens qui consomment de l'eau du robinet.

Ces représentations globalement favorables, dans la région comme en France, peuvent être mises en lien avec le niveau élevé des normes de qualité, fixées afin que la consommation d'eau du robinet ne présente aucun risque pour la santé de l'ensemble des usagers et plus spécifiquement, des populations plus vulnérables (nourrissons et femmes enceintes). En cas de dépassement des exigences de qualité, les autorités sanitaires évaluent les risques sanitaires et, si nécessaire, peuvent recommander à l'ensemble de la

population ou uniquement aux nourrissons et aux femmes enceintes de ne plus consommer l'eau du réseau public pour les usages alimentaires [1].

Dans la région, la qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante et s'est même améliorée au cours des dernières années, malgré la dégradation des ressources utilisées, grâce à des traitements plus complets. En 2006, 98 % de la population régionale a été alimentée par de l'eau du réseau public conforme pour les paramètres biologiques (96 % de la population française) et 94 % pour les paramètres relatifs aux pesticides (95 % de la population française). Pour les nitrates, 93 % des débits produits ont été conformes à la réglementation en 2006 mais la situation régionale est moins satisfaisante qu'au niveau national (plus de 98 %) [3, 15, 26].

Mais une part non négligeable de la population exprime des craintes en lien avec la santé

62 % des personnes qui consomment exclusivement de l'eau en bouteille, soit 18 % des Ligériens, déclarent ne jamais consommer l'eau du robinet notamment pour des motifs en lien avec la santé, c'est-à-dire en raison d'un manque de confiance dans la qualité de l'eau de leur commune, de la crainte de produits toxiques ou bien de la crainte d'attraper une maladie.

Ces proportions très élevées peuvent être rapprochées des 13 % des habitants de la région qui considèrent que la qualité de l'eau du robinet présente un risque « très élevé » pour la santé des Français en général. Ce risque est également considéré comme « plutôt élevé » par 24 % de la population régionale.

Cette crainte pour la santé se retrouve à travers la forte proportion de Ligériens considérant que la consommation d'eau du robinet présente un risque pour les nourrissons et les femmes enceintes (respectivement 71 % et 51 %).

Parallèlement, près d'un quart des Ligériens s'estiment plutôt mal informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sanitaires.

Nitrates et pesticides : les premiers mis en cause

Parmi une liste de six éléments présents ou susceptibles d'être présents dans l'eau proposés dans l'enquête, les nitrates sont les plus fréquemment identifiés comme pouvant présenter un inconvénient pour la santé. Ils sont cités (en premier ou en second) par 62 % des habitants de la région, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (54 %).

Cette surreprésentation du risque associé aux nitrates dans les Pays de la Loire peut-être rapprochée de l'importance de ce problème, au cours des années 1990, dans les régions de l'ouest de la France, et de sa forte médiatisation. La situation s'est beaucoup améliorée depuis, mais la région conserve une situation moins satisfaisante que la moyenne nationale dans ce domaine, avec 7 % des débits d'eau produits non conformes à la réglementation en 2006 contre moins de 2 % au niveau national [3, 25].

Cette crainte des nitrates peut également résulter du fait que les autorités publiques sont parfois amenées à déconseiller, lorsque les concentrations de ces substances dépassent certains seuils, l'usage de l'eau du robinet pour les nourrissons et les femmes enceintes. Ces conseils peuvent favoriser l'émergence d'une crainte concernant le risque pour l'ensemble de la population. La forte proportion de Ligériens qui estiment que la consommation d'eau du robinet présente un risque pour les nourrissons et à un moindre degré pour les femmes enceintes illustre d'ailleurs cette crainte.

Bien que les effets liés à la consommation de doses très faibles répétitives de pesticides soient encore mal identifiés, les pesticides, cités par 40 % des Ligériens, arrivent en seconde position des substances perçues par les habitants de la région comme pouvant présenter un inconvénient pour leur santé.

Cette inquiétude de la population vis-à-vis des pesticides peut être liée notamment à :

- la gravité des pathologies susceptibles d'être provoquées par ces substances (cancers, troubles neurologiques, troubles de la reproduction),
- la diversité des voies d'exposition (eau, air, sol, denrées alimentaires), qui peut induire une certaine confusion dans les représentations de la population et ainsi majorer le risque attribué à l'eau du robinet, alors que les apports en pesticides liés à l'eau ne représentent qu'une faible part des apports totaux par ingestion,
- ou encore aux interrogations qui persistent sur les effets sanitaires potentiels d'une exposition chronique à de faibles niveaux [10, 11].

La proportion de Ligériens identifiant les pesticides comme éléments dangereux pour la santé est proche de la moyenne nationale. Ce résultat est notamment cohérent avec la qualité de l'eau dans la région vis-à-vis des pesticides, qui est peu différente de la situation nationale pour ces substances. Respectivement 94 % de la population régionale a été alimentée par de l'eau du réseau

public conforme pour les paramètres relatifs aux pesticides en 2006 et 95 % de la population française [15, 26]. Comme pour les nitrates, la situation s'est considérablement améliorée au cours des dernières années [27].

Le plomb, utilisé couramment jusque dans les années 1960 pour la fabrication de canalisations des réseaux intérieurs et de branchements publics d'eau potable, est moins souvent évoqué par les habitants de la région que par les Français comme élément dangereux pour leur santé (36 % vs 39 %). Cette moindre sensibilité au risque saturnin peut être rapprochée de la part un peu moins importante de résidences principales construites avant 1949 dans la région qu'au niveau national (27 % vs 30 %) [28, 29] (cf. chapitre 2, p. 27).

Des habitants de la région globalement satisfaits de l'eau de leur commune mais qui souhaitent plus d'information

Plus des trois quarts des Ligériens se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau de leur commune, mais ce jugement positif est associé à une attente d'information. Seulement la moitié des habitants de la région se déclarent satisfaits de l'information qu'ils reçoivent sur la qualité de l'eau de leur commune alors que, depuis juillet 2000, une synthèse annuelle du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau potable est envoyée avec la facture.

La représentation d'une eau du robinet de bonne qualité dans la région et le souhait d'une information plus accessible avaient déjà été mis en évidence lors de l'enquête d'opinion menée en 2004 par la Drass. Cette enquête avait en outre permis de préciser les sources d'information et les attentes de la population. Près de 40 % des enquêtés avaient déclaré n'avoir accès à aucune information. Pour les personnes qui se sont déclarées informées, la principale source d'information mentionnée était la fiche envoyée annuellement avec la facture d'eau (27 %). Selon cette enquête, les habitants de la région souhaitaient notamment recevoir plus d'information sur les taux mesurés de certains paramètres, les normes de la qualité de l'eau mais aussi sur les relations entre l'eau du robinet et la santé [18].

Ainsi, même si les trois quarts des Ligériens se déclarent plutôt bien informés sur la qualité de l'eau et ses éventuels effets sanitaires, ils semblent souhaiter une information plus détaillée sur la qualité de l'eau de leur commune et éventuellement des risques sanitaires liés à leur consommation. Cette attente de la population

d'une information plus détaillée à l'échelle locale est également retrouvée pour la qualité de l'air extérieur. Cependant, l'information sur la qualité de l'eau du robinet semble plus accessible à l'échelle locale que celle concernant la qualité de l'air extérieur (cf. chapitre 4, p. 76).

Les résultats du Baromètre santé environnement révèlent également une autre limite de la synthèse envoyée annuellement avec la facture d'eau. En effet, les locataires se déclarent plus souvent que les propriétaires insatisfaits de l'information reçue sur la qualité de l'eau du robinet de leur commune. On peut faire l'hypothèse que cette différence est liée au fait que les frais liés à la consommation d'eau étant le plus souvent inclus dans les charges locatives, les locataires reçoivent moins souvent que les propriétaires ces documents.

Cette différence entre propriétaires et locataires peut expliquer, au moins en partie, la proportion moins importante dans les Pays de la Loire qu'au niveau national de personnes déclarant ne pas recevoir d'information sur la qualité de l'eau de leur commune, la proportion de propriétaires étant plus importante dans la région.

Un besoin d'information plus marqué chez les jeunes

Comme pour de nombreux thèmes environnementaux, les plus jeunes apparaissent moins bien informés sur la qualité de l'eau de leur commune que leurs aînés. Ils sont également plus nombreux en proportion à se déclarer mal informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses effets sanitaires. Ce défaut d'information est associé à une représentation plus marquée du risque pour la santé des nourrissons, des femmes enceintes et aussi pour la population générale.

Des Ligériens favorables à la limitation de l'usage des pesticides et engrais, et au développement des contrôles

En cohérence avec leur représentation du danger des différents éléments présents dans l'eau ou susceptibles de l'être, les habitants de la région, en particulier les personnes âgées, désignent la limitation de l'usage des pesticides et engrais comme la mesure la plus efficace pour améliorer la qualité de l'eau du robinet (42 % des Ligériens). 77 % de la population se déclarent par ailleurs prêts à payer 10 % plus cher des fruits et légumes sans pesticides (cf. chapitre 6, p. 158).

La maîtrise des rejets chimiques industriels (31 %), mentionnée plus fréquemment par les plus jeunes, arrive en seconde position, devant le remplacement des tuyaux en plomb (27 %).

Bien que la qualité de l'eau soit déjà très surveillée, la multiplication des contrôles apparaît, comme au niveau national, une mesure consensuelle pour les habitants de la région (88 %). Ce résultat peut être rapproché de ceux de l'enquête du Centre d'information sur l'eau (C.I.EAU) réalisée en 2008 : 82 % des Français considèrent que l'eau est contrôlée mais 25 % souhaitent que les contrôles soient renforcés [17].

Le prix de l'eau toujours discuté

Concernant le prix de l'eau du robinet appliqué dans leur commune, les avis des habitants de la région sont similaires à ceux des Français. Plus de la moitié des Ligériens ne sont pas satisfaits de ce prix et 10 % des enquêtés ne se sont pas prononcés. Les enquêtes du C.I.EAU confirment ce constat avec en 2008, 60 % des Français qui estiment que le prix de l'eau est élevé alors que 29 % pensent, au contraire, qu'il est plutôt bas, et 11 % n'ont pas donné leur avis [17, 20, 30].

En 2004, le tarif moyen du mètre cube d'eau s'élève à 3 euros dans les communes françaises dotées d'un assainissement collectif (y compris les départements d'outre-mer). Les tarifs les plus élevés concernent, pour l'essentiel, les régions de l'ouest de la France et le Nord-Pas-de-Calais. En Pays de la Loire, les prix pratiqués varient selon les départements, de 2,7 euros en Sarthe à 3,9 euros en Vendée [2]. Le lieu de captage de l'eau (nappe souterraine ou de surface) peut expliquer pour partie ces disparités. Dans la région, les volumes d'eau sont majoritairement captés dans des eaux superficielles (58 % vs 33 % en France entière) avec des différences importantes entre les départements (plus de 90 % en Vendée, moins de 40 % en Maine-et-Loire) [3, 26, 27]. Ces eaux sont plus faciles d'accès, mais elles sont en général plus polluées que les eaux souterraines, et nécessitent de ce fait des traitements plus complexes et plus coûteux.